

Janvier 2014



Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal : séance du 18/12/2013 et du 16/01/2014
- ▶ Elections municipales : nouvelles règles
- ▶ Eglise...suite
- ▶ Bibliothèque : coup de cœur
- ▶ Fête de la station : ça se prépare !
- ▶ Triathlon des neiges du 5 janvier



n°128

Edito

La roue s'est particulièrement emballée cette année, et avant tout, je tiens à transmettre toutes mes amitiés à ceux qui ont perdu des proches courant 2013 et en ce début d'année 2014.

Depuis plusieurs années, les élus de Rencurel s'investissent pour porter de nombreux projets afin de faire rayonner notre commune bien au-delà de son territoire, tout en poursuivant les aménagements qui améliorent le quotidien de chacun. 2014 verra l'élection de nouveaux élus qui apporteront, j'en suis sûr, une nouvelle énergie permettant de continuer les actions ambitieuses engagées et en lancer de nouvelles !

Il est de la responsabilité des électeurs de faire en sorte que la commune soit la mieux gérée possible avec des élus impartiaux, défendant des valeurs d'ouverture, de respect et d'honnêteté.

Une bonne année à vous et à vos proches.

Didier Lattard, maire,

Vendredi 7 février à 20h, salle du Coucourou  
Réunion publique : bilan du mandat municipal 2008-2014

**Les Coulmes**  
Fête de la station  
Rencurel / Col de Romeyère  
Samedi 15 février 2014

Non-stop Alpin de 9h à 21h  
Animation musicale, buvette et restauration  
Animations et jeux de 10h à 17h  
Démonstration freestyle, Initiation au biathlon, Initiation et démonstration de télémark avec Vercors télémark, Kids park, Slalom ...

**En soirée**  
19h00 - Nocturne raquettes St Valentin + tartiflette \*  
20h30 - Descente aux flambeaux \*  
Restauration \*\*  
\* réservation obligatoire, \*\* réservation conseillée  
21h00 - Feu d'artifice suivi d'une soirée concert

Infos : Foyer de ski Rencurel 04 76 38 96 61  
rencurel.sud-gresivaudan.org  
07 Pont-en-Royans / Porte du Vercors 04 76 36 09 10  
www.vercors-pont-en-royans.com



Commune de **RENCUREL** Bulletin mensuel

La vie de la commune, c'est aussi sur  
<http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>

# Echos du Conseil municipal

Séances du 18 décembre 2013 et du 16 janvier 2014

## VOIRIE COMMUNALE



Le tableau de classement des voies communales (longueur de la voirie, appellation des voies) a été mis à jour par la DDT. La longueur totale de la voirie de Rencurel est de 21 135 mètres.

## CONVENTION AVEC LA SPA

Depuis 2011, la commune signe une convention annuelle avec la SPA Nord Isère (Renage) afin d'accéder à un service de fourrière pour l'accueil et à la garde des animaux trouvés errants. La convention est reconduite pour un an pour un coût annuel de 100 €, sachant que la SPA n'assure plus la capture et le transport, mais uniquement la garde des animaux.

## VENTE DE LA FRAISE DE L'ANCIENNE DAMEUSE

La fraise à neige de l'ancienne dameuse a été vendue à un restaurant d'altitude de Tignes pour un montant de 1000 €.

Le chèque a été remis au Ski-Club pour aider au fonctionnement des remontées mécaniques.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA TÉLÉVISION ET LA COMMUNICATION DANS LE VERCORS (SITCV)

Le Syndicat Intercommunal de la Télévision et la Communication dans le Vercors a cessé d'exister le 31 décembre 2013.

Rencurel a adhéré à ce syndicat pendant de nombreuses années, ce qui a permis d'aider les particuliers à s'équiper d'antennes analogiques pour recevoir la télévision par satellite (bien avant la TNT !) et faciliter l'acquisition de matériel informatique pour les écoles.

C'est désormais le Syndicat Départemental de la Télévision de la Drôme qui s'occupe directement des antennes TNT et de l'accès informatique haut débit pour les communes de la Drôme (St Julien, St Martin, St Agnan, La Chapelle et Vassieux).

La CCBI modifie ses statuts pour prendre la compétence des réseaux de communications électroniques (infrastructures, services, gestion des réseaux haut-débit et internet). La Commune a approuvé cette modification.

Le solde positif de 2013 du budget du SITCV, d'un montant de 5 572.50 €, va être réparti entre les 6 communes adhérentes, au prorata du nombre d'habitants par commune. Rencurel va recevoir 729,25 €.

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR CHÂÎNES À NEIGE

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général pour l'acquisition de chaînes. Celui-ci devrait être débattu lors d'une prochaine conférence territoriale. La commune devrait pouvoir bénéficier d'un taux de 50%.



## CHAUFFERIE DU COL DE ROMÈYÈRE

Les travaux ont repris le 13 janvier. La dalle du toit est décoffrée et le boîtier EDF posé. Les maçons doivent reprendre la poutre supportant la trappe du silo et modifier la trappe d'accès au couloir de la vis d'alimentation. Suivront la pose de la trappe du silo et l'installation de la chaudière à bois déchiqueté ...

La chaudière fioul installée provisoirement a permis de fournir de la chaleur à Cœur des Montagnes depuis le 11 décembre.

# Elections municipales 2014

23 et 30 mars 2014

## LES CONSEILLERS À ÉLIRE

A Rencurel il faut élire 11 conseillers (commune de 100 à 499 habitants)

Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne
- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le 22 mars 2014 à minuit,
- ne pas exercer une profession vous donnant un pouvoir d'influence sur la commune où vous vous présentez. Il est par exemple interdit à un salarié municipal de se présenter dans la commune qui l'emploie,
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire :
  - ⇒ soit avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune),
  - ⇒ soit être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1er janvier 2014 ou justifier devoir y être inscrit à cette date.

## LES NOUVEAUTÉS

### La déclaration de candidature

Tout candidat doit obligatoirement faire une déclaration de candidature en préfecture avant le 6 mars 2014 à 18 heures.

S'il y a moins de candidats déclarés que de sièges, des nouveaux candidats peuvent se déclarer entre les 2 tours, à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures.

Formulaire à remplir en ligne puis imprimer + documents à joindre :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14996\\_01.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14996_01.do)

### La représentation à la Communauté de communes

Les 2 délégués de la commune à la CCBI seront le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint (les 2 premiers dans l'ordre du tableau à l'issue de l'élection du maire et des adjoints).

### Validité des suffrages, les principales règles :

- **Le panachage reste autorisé** (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux



d'un ou plusieurs autres candidats).

- **Les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte**, mais ceci ne remet pas pour autant en cause la validité du bulletin et le nom ou les noms des autres candidats. Dans une telle hypothèse, seuls sont comptés les suffrages exprimés en faveur de candidats régulièrement déclarés.
- Les enveloppes contenant plusieurs bulletins sont valides s'ils ne mentionnent pas plus de noms de candidats déclarés que le nombre de conseillers municipaux.
- Les enveloppes contenant un bulletin mentionnant plus de noms de candidats déclarés que le nombre de conseillers municipaux est valide, dans la mesure où le choix de l'électeur peut être déterminé avec certitude.

Pour plus de précisions :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/FAQ/Les-elections-municipales>



# L'église

## Nouvelle étape

### ➡ EXPERTISES... SUITE

Le projet de requalification du site de l'église butait sur la prise en compte des normes sismiques.

En juillet dernier, la commune a missionné le bureau d'étude BMI pour conduire une mission « diagnostic structures et vulnérabilité aux séismes ». Cette étude devait confirmer la faisabilité technique, réglementaire et financière d'un des scénarii de démolition partielle de l'église avec création des espaces culturels et culturels sur le site.

Le bureau d'études BMI a remis ses conclusions à la commune le 8 novembre. Et elles n'ont pas manqué de surprendre :

**Concernant la vulnérabilité aux séismes**, moyennant le respect de préconisations spécifiques, rien ne s'oppose à la conservation complète du bâtiment ou à sa démolition partielle

(...) **« Concernant le diagnostic structurel de l'édifice, et bien que ce dernier ne relève pas de la mission qui nous a été confiée, nous apportons à la connaissance de la maîtrise d'ouvrage une première ébauche d'interprétation des désordres, qui permettrait de recentrer les interventions à prévoir pour la restauration de l'église sur des interventions réellement nécessaires.**

(...) **Il n'existe pas de diagnostic de l'origine des désordres actuels dans les documents dont nous disposons, seulement des préconisations sur des interventions à réaliser.**

(...) **Nous émettons des doutes sur la possibilité que les désordres soient apparus sur les contreforts suite à un problème de fondation, la physionomie et la répartition des fissures ne correspondant pas à ce type de problème**

(...) **Les désordres observés sur les contreforts semblent relever d'une fragilité intrinsèque de la pierre, qui pourrait être gélive ou présenter un autre défaut. »**

Le bureau BMI a souhaité que ses hypothèses soient confirmées par une analyse plus complète des pierres des contreforts.

La commune vient donc de lancer une consultation en vue du choix du laboratoire à qui sera confiée cette mission.

Si l'hypothèse de BMI est confirmée, la commune disposera des éléments nécessaires pour prendre une décision.

Et les coûts des différents scénarii pèseront probablement dans le choix.

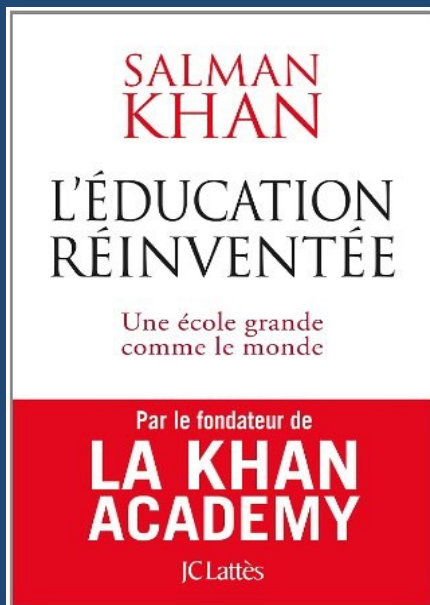
# Bibliothèque

## Coup de coeur

### ➡ UNE ÉCOLE GRANDE COMME LE MONDE

JANVIER, C'EST LE MOIS DES VŒUX.

Ce livre raconte comment un américain, Salman Khan a réalisé le sien...



Rêver d'une éducation de qualité, et gratuite pour tous partout dans le monde...

Salman Khan né en Louisiane, de parents immigrés - Inde et Bangladesh - puis diplômé de Harvard, n'a pas fait qu'y penser.

En 2004, décidé à aider sa cousine en difficulté en maths, il réalise de petites vidéos avec les moyens du bord. Ils communiquent ainsi, l'un à Boston, l'autre à la Nouvelle Orléans.

Ce n'est pas son métier, mais il essaie de comprendre ce qui bloque pour avancer. En même temps, il soutient ses deux petits frères et rapidement, d'autres élèves en demande.

Tout en gardant provisoirement son emploi lucratif dans les fonds d'investissement, il décide d'expérimenter sa démarche auprès d'autres élèves, quand on lui propose de poster ses vidéos sur YouTube.

Huit ans plus tard, aux Etats-Unis, au Brésil, au Mexique, son travail révolutionne le monde de l'enseignement. Des millions d'élèves de tous âges utilisent gratuitement ses vidéos.

Dans ce livre, il expose simplement sa démarche, et ses rencontres durant ces 8 années, comment il est passé de ses bidouillages dans un bureau-placard, à l'idée de créer une école virtuelle gratuite, à l'échelle mondiale.

La réflexion de Salman Khan porte au départ sur le système scolaire américain, mais les questions d'apprentissage, d'évaluation, de notes, d'examen, de devoirs, de passivité, de confiance en soi, de créativité, d'inégalité, d'apprentissage à tout âge... sont également au cœur de la rénovation de l'école en France.

Ce livre est disponible à la bibliothèque municipale.

Quelques vidéos avaient été traduites par des utilisateurs en français, mais en septembre 2013, Bibliothèque Sans Frontière et la Fondation Orange ont entrepris la traduction de toutes les vidéos et les ont mises en ligne gratuitement. Le programme de mathématiques de collège est disponible.

Vous adorez les maths, vous avez horreur des maths, vos enfants ont besoin de s'entraîner... tapez [khan-academy.fr](http://khan-academy.fr) et essayez... Regardez aussi en bas de la page d'accueil la vidéo de présentation de Salman Khan.

### Nouveau site ! Nouveau logo !

Comme tous les autres sites internet des communes du Sud-Grésivaudan, le site de Rencurel va changer ! Nouveau design, plus de clarté, plus de photos...

La migration du site actuel vers le nouveau site représente pas mal d'heures de travail pour Nabil, chargé de mission TIC au Pays Sud-Grésivaudan et pour Michel, en charge de la tâche pour la commune. Mais si tout va bien, le nouveau site



pourrait être en ligne la semaine prochaine (avec un nouveau nom de domaine : [rencurel-vecors.fr](http://rencurel-vecors.fr) en lieu et place de [sud-gresivaudan.org/](http://sud-gresivaudan.org/)).

Et comme un changement en appelle souvent un autre, le logo de la commune évolue lui aussi

# On nous communique

## Mission locale de Saint-Marcellin

**Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sorti(e) du système scolaire ? Alors n'oubliez pas la Mission Locale !**



La Mission locale vous accueille, conseille, informe, oriente et vous accompagne dans votre recherche de formation ou d'emploi et vous aide à résoudre bon nombre de difficultés de votre quotidien (santé, logement, transports, loisirs, ...).



Outre un suivi individualisé avec votre conseillère, elle vous propose de participer à nombreux ateliers.

**Quelques dates à retenir pour ce début d'année :**

- **Judi 23 janvier, 20 février, 20 mars et 17 avril de 9h30 à 12h : atelier « Site internet Pôle emploi.fr »** afin de vous familiariser avec l'inscription en ligne comme demandeur d'emploi, la déclaration mensuelle, la recherche d'offres d'emploi, ...
- **Judi 6 février : Pause Santé Environnementale** avec l'intervention de la Mutualité française. Cette journée vous permettra de fabriquer un produit cosmétique et un produit ménager naturel et personnalisé d'une manière ludique et créative mais aussi d'utiliser des ingrédients bons pour la santé et votre porte-monnaie... Nous aborderons également les thèmes comme la qualité de l'air, les ondes magnétiques, les cosmétiques, l'alimentation... afin d'envisager des alternatives réalistes et réalisables.
- **Mardi 11 février matin : atelier cuisine** pour apprendre à manger pas cher.
- **Mercredi 12 février matin : Forum sur les métiers de l'animation** avec le Cyberpij de St Marcellin. L'emploi saisonnier dans un centre de vacances, sportif, socioculturel... vous intéresse ? Les métiers de l'ANIMATION couvrent une large palette de possibilités. Venez découvrir ou approfondir vos connaissances sur ce

secteur, les types d'emploi et de formation qui existent. Vous pourrez rencontrer des professionnels de l'animation du territoire, connaître leurs parcours scolaire et professionnel.

- **Mardi 18 février matin : Pause santé sur les nouvelles technologies et leurs méfaits sur notre santé** (ondes magnétiques, écran pour les yeux, ...)
- **Judi 20 février après-midi : Vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre entretien d'embauche ? Venez passer une simulation d'entretien.** Une fois par mois, bénéficiez de l'expérience d'un employeur (Association Ecti). Vous répondrez à une annonce qui correspond à votre profil et un professionnel vous expliquera comment gérer votre entretien. De la posture au dialogue à tenir, tout sera abordé. Vous en repartirez sans doute plus confiant et plus sûr de vous.



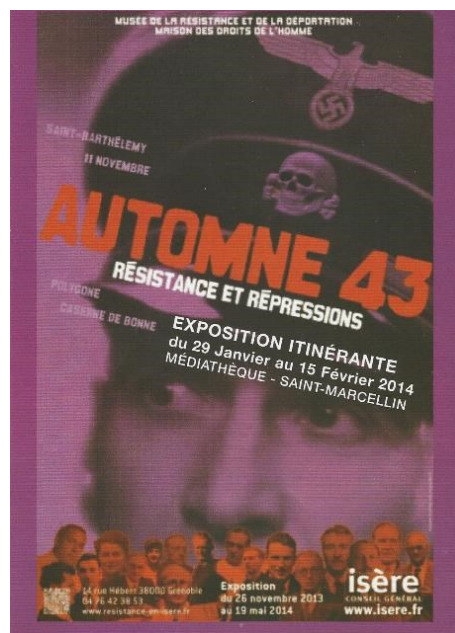
- **Mardi 11 mars : Pause santé sur l'audition** : le bruit et nos oreilles.
- **Judi 20 mars après-midi : Simulation d'entretien d'embauche** avec l'association Ecti
- **Mardi 1<sup>er</sup> avril : atelier cuisine**

N'hésitez pas à nous contacter au 04 76 38 83 42 si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces ateliers qui ont lieu à la Maison de l'Economie et qui sont entièrement gratuits.

Mission Locale  
Pays du Sud-Grésivaudan  
7 Rue du Colombier  
38160 SAINT MARCELLIN  
[missionlocale@pays-saint-marcellin.fr](mailto:missionlocale@pays-saint-marcellin.fr)  
site internet :  
[missionlocale.sud-gresivaudan.org](http://missionlocale.sud-gresivaudan.org)

# Sortir...

## Exposition/Conférence



L'automne 1943 constitue un moment charnière dans l'histoire de la seconde guerre mondiale en Isère. Début septembre, dans le contexte de l'armistice signé par Badoglio en Italie, les troupes allemandes occupent la totalité du département en lieu et place de leurs anciens alliés italiens. S'ensuit une répression sans précédent contre la résistance mais aussi contre la population juive qui ne s'achèvera qu'avec la libération du département en août 1944.

En quelques semaines, une succession d'événements se produisent dans la région grenobloise dont la mémoire collective conserve encore le souvenir. Aux actes de répression opérés par l'occupant le 11 novembre à Grenoble contre les manifestants venus nombreux dans les rues de la ville pour dire leur opposition, puis du 25 au 30 novembre dans le cadre de la « Saint-Barthélémy grenobloise » contre les chefs de la résistance iséroise, des actions de riposte aboutissent aux explosions du polygone d'artillerie et de la caserne de Bonne où sont entreposés les stocks d'armes allemands.

Une période marquante à laquelle la ville de Saint-Marcellin et le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ont voulu s'attacher, en situant ces événements dans le contexte plus large du conflit.

**Exposition du 29/01 au 15/02**  
**Médiathèque de Saint-Marcellin**

**Conférence gratuite**  
**Mercredi 12 février à 17h**  
**Espace Saint-Laurent**  
**Entrée sur inscription au 04 76 38 81 22**

# Avis aux chauffeurs !

## → ZONE D'AGGLOMÉRATION DU COL DE ROMEYÈRE

Attention on roule à 50 km au col de Romeyère !

En partenariat avec le service des routes du Conseil général, une zone d'agglomération a été mise en place pour sécuriser les accès aux équipements liés au tourisme.



Un panneau bien utile... en particuliers par temps de brouillard !



Un peu moins lisible à la sortie... quand la bise a soufflé la neige.

## Annonces

### Petites ou grandes

#### A louer

**Appartements T2 et T4**  
Résidence Les Genêts,  
Contact : 06 81 14 51 90

# Les Coulmes-en-Vercors

## Vie de la station

# LA date à retenir : samedi 15 février 2014

## → LA FÊTE DE LA STATION SE PRÉPARE



La réussite d'une manifestation ne peut exister sans les bénévoles.

Si vous souhaitez aider le Ski-club pour l'organisation de cette journée vous pouvez appeler **Patrick Peysson au 04 76 36 68 50 ou au 06 71 45 19 64** ou lui laisser un message sur [patrickpeysson@orange.fr](mailto:patrickpeysson@orange.fr)

Nous avons besoin de bras et de bonnes volontés pour le vendredi après-midi 14/02 et le samedi 15 /02. Vous n'êtes pas obligés de vous engager pour toute la journée, quelques heures de disponibilité peuvent nous rendre un grand service.

Merci d'avance

Le Ski-club de Rencurel

Le Ski-club de Rencurel coordonne la préparation de la fête avec le soutien actif de la commune, du Foyer nordique de Rencurel et des *Amis des Coulmes* et la participation du Centre des Coulmes, du Ski-club de St Romans et de l'hôtel *Cœur des montagnes*.

## Prochaine réunion pour peaufiner et régler les derniers détails :

Vendredi 31 janvier à 18h au Foyer de ski

## → CHAMPION'S LUGE : PRÉPAREZ-VOUS !

Amis lugeurs, M. Jean-Louis Glénat remet son titre en jeu pour la seconde édition de la « Champion's luge ». Organisée par le Ski club, elle aura lieu, cette année, le **samedi 1<sup>er</sup> mars 2014** à 14h. C'est une compétition ouverte à tous, avec trois catégories si il y a un nombre suffisant de participants dans chacune d'elles (- de 12 ans, 12-17 ans, et 18+), un départ en doublette, une phase de poule, quarts de finale, demi-finale et finale.

Nous vous rappelons les règles :

- Luge, chambre à air, voiture à l'envers.....interdits
- Casque obligatoire

- Liche (lien entre vous et votre machine) obligatoire

Le but de cette compétition est que chacun d'entre vous fabrique une embarcation glissante originale, voire même esthétique (un prix pour la plus belle embarcation) tout cela en prenant en compte votre sécurité et celle des autres.



Alors tous à vos établis.

Camille et Cyril

# Agenda

Janvier - Février

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 26 janvier de 10h à 16h	Fête de la raquette	Patente	Foyer nordique de Presles
Vendredi 31 janvier 18h	Préparation fête de la station	Foyer de ski	Ski-club and Co
Dimanche 2 février	Osez le Nordic!	Col de Romeyère Le Belvédère	Foyer nordique de Rencurel
Vendredi 7 février	Crêpes	Chez Caroline	Club de la Doulouche
Vendredi 7 février 20h	Réunion publique	Salle du Coucourou	Elus
Samedi 8 février 18h	Trail blanc (nocturne)	Col de Romeyère	J.P. Gally
<b>Samedi 15 février - Fête de la station Col de Romeyère</b> 10h à 17h : animations et jeux 17h à 19h : nocturne ski alpin 20h30 : descente aux flambeaux 21h : feu d'artifice suivi d'une soirée concert Démonstration de freestyle, télémark Initiation au biathlon, au télémark Kid Park, Slalom Buvette, restauration			
Samedi 22 février 17h à 20h 20h30	Nocturne ski alpin Descentes aux flambeaux	Col de Romeyère	Ski-club
Mercredi 26 février 14h	Carnaval sur neige	Le Faz	Foyer nordique de Presles

# Etat civil

Décembre - Janvier

## Décès

**Julienne GLENAT, née LOCATELLI**  
le 17/12/2013, à l'âge de 95 ans

**Aimée GLENAT, née REPELLIN**  
le 26/12/2013, à l'âge de 88 ans

**Sylvain BERTHET**  
le 3/01/2014, à l'âge de 77 ans

**Emmanuel YEMENJAN**  
le 6/01/2014, à l'âge de 76 ans

**Jean GUERIN**  
le 4/01/2014, à l'âge de 87 ans

**Paul RAILLON**  
le 14/01/2014, à l'âge de 89 ans

Jean GUERIN a été conseiller municipal de 1977 à 1989. De 1983 à 1989, il était le 1<sup>er</sup> adjoint de Michel Gauthier et s'est occupé des travaux de la commune.

Avec Paul RAILLON, s'est éteint le dernier ancien combattant de la commune. Le 8 mai 2010, Didier Lattard, maire, lui avait remis un diplôme d'honneur en reconnaissance de ses actes de courage pendant la guerre 39-45 (cf. *L'Air du Temps* n°89 de mai 2010).

# TAD

Février - Mars

**Renaud Callet vous emmène**  
à **Saint-Marcellin**

jeudi 6 février  
jeudi 20 février  
jeudi 6 mars  
jeudi 20 mars

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver,  
la veille avant midi, au  
0820 08 38 38

## L'Air du Temps

n°128

Bulletin mensuel de Rencurel  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Tel : 04 76 38 97 48  
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : janvier 2014  
Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :  
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Camille Duty, Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard, Cyril Perroteau, Patrick Peysson et la Mission locale de St Marcellin

Une date à retenir !



# Triathlon des neiges des Coulmes

C'était le 5 janvier au Belvédère / Col de Romeyère

Dimanche 5 janvier, au Col de Romeyère, s'est déroulé le 2<sup>ème</sup> triathlon des neiges des Coulmes en Vercors organisé par les foyers de fond de Presles et Rencurel, l'Office de Tourisme intercommunal de Pont-en-Royans et la ligue Rhône Alpes de triathlon. Le massif des Coulmes avait revêtu sa plus belle tenue pour accueillir les concurrents : la neige de la nuit étincelait sous le soleil.

Le triathlon distance M a été disputé par 158 compétiteurs et initiés. Au menu, 4,8 km de course à pied, 10km de VTT et 9 km de ski de fond. Ce n'était pas tout à fait ce qui était prévu à l'origine mais les caprices de la météo de la veille avaient quelque peu obligé à modifier les itinéraires.



Le triathlon distance S qui a réuni 20 jeunes et non initiés se courait sur des distances plus courtes.



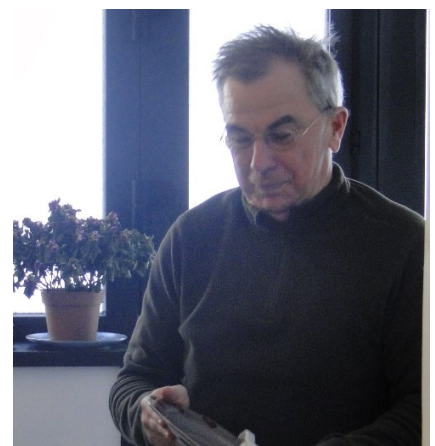
Tous les résultats sont consultables sur <http://www.triathlon-neige-vercors-coulmes.fr>



Les concurrents arrivés la veille ont été accueillis à l'hôtel-refuge *Cœur des montagnes*, au Col de Romeyère. Et c'est là aussi que 220 personnes ont pris un repas bien mérité après l'épreuve.

Organisateurs, concurrents et hébergeurs se sont déclarés très satisfaits de cette 2<sup>ème</sup> édition du Triathlon des neiges Vercors-Coulmes soutenue par la Commune de Rencurel, la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère, le Conseil général de l'Isère et la Région Rhône-Alpes et se sont donné rendez-vous en janvier 2015 pour la 3<sup>ème</sup> édition.

Mais certains n'attendent pas autant pour revenir dans les Coulmes puisque le trail blanc qui se courra le 8 février en nocturne (à partir de 18h), au Col de Romeyère, a déjà ses adeptes !



Beaucoup de bénévoles sur les pistes, mais aussi... à la vaisselle !

